



LE MOT DE LA QUESTURE

L'année 2008 a été pour la Questure une année d'importante activité au service de la modernisation de l'Assemblée nationale.

Modernisation d'abord, avec le choix fait de tirer tout le parti possible des outils informatiques et des nouvelles techniques d'information et de communication au service de notre institution. Ces choix auront des effets dans la durée, avec la dématérialisation de la gestion des amendements, le changement du système de gestion de la bibliothèque, l'automatisation des tâches de confection des tables nominatives des débats et la rationalisation des moyens d'impression et de reprographie.

Modernisation ensuite, s'agissant de l'information mise à la disposition de nos concitoyens. La décision prise d'offrir une large diffusion des images vidéo des travaux des députés sur Internet permettra de créer des services de vidéo à la demande pour le grand public comme pour les députés. C'est ce même souci de mieux faire connaître le travail des députés, soit auprès du public, soit auprès des journalistes, qui a conduit à rénover les installations techniques de notre Chaîne parlementaire et à installer une salle de conférences de presse au Palais Bourbon.



Modernisation également, avec la mise à jour de nos règles et pratiques comptables permettant leur certification par le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables dans une totale transparence. Je n'aurais garde d'oublier ici la mobilisation de tous pour l'organisation de deux Congrès à Versailles et des manifestations interparlementaires à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne. L'année 2008 aura enfin vu la poursuite de la remise à niveau du patrimoine affecté à l'Assemblée nationale, et des conditions de travail de nombreux députés, avec l'achèvement des travaux de rénovation de notre principal immeuble de bureaux à proximité immédiate du Palais Bourbon. Cette première étape a été franchie sans écart significatif par rapport aux délais et à l'enveloppe budgétaire impartis au projet. La deuxième étape a été engagée avec le lancement des travaux de rénovation de l'immeuble contigu du 103 rue de l'Université qui permettra d'offrir à l'automne prochain vingt bureaux doubles de députés supplémentaires.

RICHARD MALLIÉ
AU NOM DU COLLÈGE DES QUESTEURS